

LES MONDES
1860 RUE NOTRE-DAME
ASSOCIATION CONSERVATRICE
DU DISTRICT DE MONTREAL

15,12
ASSOCIATION CONSERVATRICE
DU DISTRICT DE MONTREAL

Les salles de l'Association sont
ouvertes chaque jour, de 10 heures a.m.
à 6 heures p.m.

Dans la législature du Nouveau-
Brunswick, vendredi dernier, le gouver-
nement a refusé de déposer les do-
cuments relatifs à la fameuse confé-
rence interprovinciale de Québec. Il
est étonnant d'apprendre que ceux
qui ont pris part à ce pique-nique,
qui a coûté \$10,000 à la province de
Québec, n'ont eu le courage de faire
connaître toute la vérité dans cette
affaire.

S'il est vrai que les rats se sauvent,
quand un navire fait de l'eau, le bar-
quo ministériel de Québec doit avoir
de graves avaries dans ses œuvres
vives.

M. Gagnon s'est sauvé, M. Gagnon
s'est sauvé, M. Duhamel s'est sauvé,
M. Rhodes s'est sauvé. Il ne reste
plus auprès du capitaine Mercier que
ceux qui ne savent pas où aller.

Quant à lui il se prépare sans
doute à se sauver le dernier ou à
couler avec sa barque avariée.

Les naifs qui se sont fait gruger
par le gouvernement Mercier ou la
clique d'affamés qui le suit partout
commencent à montrer les dents, les
uns après les autres.

Après M. Loewke, M. Van Slouten ;
après Van Slouten, M. Van Slouten.
Il y en aura probablement d'autres
d'ici à quelques jours. Tous ces mes-
sieurs, peu intéressants par eux-
mêmes, mais auxquels les circon-
stances donnent une certaine impor-
tance, s'aperçoivent qu'ils ont fait
fausse route en mettant leurs dollars
à la disposition d'un ramassis d'indivi-
dus que la province s'apprête à rejeter
dans l'ombre d'où ils n'auraient
jamais dû sortir pour le bien du pays
et l'honneur du nom canadien.

LES DELEGUES DE TERRE-
NEUVE

Une dépêche d'Halifax nous infor-
me que le steamer Caspian de la ligne
Allan, est arrivé hier à cette ville ven-
ant de Liverpool et de Saint-Jord de
Terreneuve. Il avait à son bord des
délégués de Terreneuve qui se rendent
en Angleterre et au Canada.

Les délégués pour la Grande-Breta-
gne sont: Sir Jas. S. Winter, M. P.,
J. Scott et M. A. B. Maine.
Les délégués pour le Canada sont:
M. P. R. Bowers, D. J. Greene et
Donald Morrison.

La mission des délégués a trait à la
question des pêcheries sur la côte de
Terreneuve. Ils resteront plusieurs
jours à Halifax, où ils tiendront des
assemblées publiques avant d'entre-
prendre leur mission.

RENDEZ-COMPTE

Dans l'opposition en 1886, M. Mer-
cier défendait que les dépenses ad-
ministratives de la province étaient
beaucoup trop considérables, qu'il y
avait trop de ministres dans le gou-
vernement, que leur salaire était
trop élevé, que l'indemnité de six
cents piastres allouée aux membres de
l'Assemblée et du Conseil était trop
élevée, que le Conseil législatif était
un rouage inutile et dépendant qu'il
fallait faire disparaître, que les inspec-
teurs d'école étaient des fonction-
naires inutiles et que le nombre des
employés publics, était beaucoup
trop considérable, qu'enfin il fallait,
disait-il, prondre tous les moyens pos-
sibles pour diminuer les dépenses et
administrer les affaires publiques
avec la plus stricte économie.

En janvier 1887, M. Mercier, vous
êtes arrivé au pouvoir, et vous y êtes
resté depuis. Depuis ce temps la vous
avez porté à \$800 le salaire des députés,
de \$600, qu'il était du temps des
conservateurs ;

Vous avez augmenté de plus de 150
le nombre des employés publics.

Vous avez emprunté ouvertement
\$3,500,000 ;

Vous avez emprunté indirectement
de quelque compagnie de chemin de
fer \$2,500,000 ;

La dette flottante est de près de
\$8,000,000 ;

Vous avez augmenté le nombre des
ministres pour vous faire donner le
portefeuille inutile de président du
conseil qui n'existait pas avant vous ;

Vous avez maintenu le Conseil Lé-
gislatif que vous jugez si inutile et
même si dangereux ;

Vous avez fait plus. Pour mainte-
nir cette institution vous êtes allé
jusqu'à la deshonorer en offrant aux
vicilles et sales détroqués de la vie
qui y trouvaient par hasard, les appas
de l'or et de l'argent pour avoir
leur siège et y placer vos amis ;

Vous avez maintenu les inspec-
teurs d'écoles ;

En un mot vous avez augmenté les
dépenses publiques par tous les
moyens possibles.

Rendez compte aujourd'hui.

LETTRE DOTTAWA

29 avril 1930.

Le sénat a enota consacré sa
séance à la discussion du bill concer-
nant les Territoires Occidentaux du
Canada. M. Longmaid a revendiqué
pour les territoires le droit de régler
eux-mêmes la question de la vente
des licences. M. Abbott, au nom du
gouvernement, a consenti à l'insertion
d'un article décrétant qu'après
les prochaines élections générales, le
conseil des Territoires aura le droit
d'abroger toutes les clauses prohibitives
et de régler cette question lui-même.

Le sénateur Girard, afin de faire
rendre justice aux méfaits français et
aux Canadiens-français des Terri-
toires, au point de vue de la représen-
tation, a demandé la division du dis-
trict électoral d'Edmonton et de Ba-
toche.

Le sénateur Perley a prétendu que
nulle part au Canada les Canadiens-
français n'étaient mieux traités que
dans les Territoires. Les catholiques
y occupent beaucoup plus de postes
officiels qu'il n'y en avait d'avoir d'a-
près leur équilibre. Il dit que tout ce
qui se présente au gouvernement
tenant-gouverneur Loyal, qui a in-
sisté pour que les délibérations du
conseil fussent tenues en français et
en anglais, bien qu'il n'y ait que des
Anglais d'ici.

M. Bellerose répondit qu'il est évident
que les divisions électorales des
Territoires ont été faites dans le but
d'empêcher les Méts français et les
Canadiens-français d'avoir des représen-
tants dans le conseil électif. Il
appuie fortement l'amendement du
sénateur Girard. Il constate une in-
justice évidente de refuser justice à
la race française et prétend que cette
fausse politique, si on y persiste, pro-
duira de nouveaux soulèvements.

M. Perley accuse M. Bellerose de
parler de méts étrangers à la question
et dit qu'il est de sage politique de
donner \$1,000 à Riel pour qu'il
quitter le pays. Quant à la deuxième
révolte, elle a été due à ce que le gou-
vernement aurait refusé d'accorder
des serps aux méts ; mais c'est Mgr
Taché qui aurait déclaré au gouver-
nement que les Méts n'étaient pas en
état de profiter de cette concession.
Lorsque les Méts ont finalement ob-
tenus leurs serps, ce n'a été que pour
les rendre à la province. Les Méts,
qui les avaient promis à la révolte.

L'honorable M. Masson est aussi en
faveur de l'amendement Girard. Il
ne voit pas de raison pour ne pas
diviser le district d'Edmonton et de
Batoche.

M. Masson accepte cette proposition
et demande à M. Girard de retirer
son amendement, ce qui est fait.

Le comité des privilèges et élec-
tions a siégé le mercredi 27 au matin à
Baltimore et M. Blake a présenté sur
l'affaire Rykert un rapport en op-
position à celui de Sir John Thompson.
Le comité a ordonné l'impression des
deux rapports pour les étudier et
prendre une décision vendredi pro-
chain.

Il paraît que les "Equal Rights"
de la chambre se proposent de
formuler de nouvelles propositions
hostiles à la race française quand le
bill arrivera du sénat à la chambre.
Si cette nouvelle se confirme, il est
difficile que la chambre s'ajourne
dans dix jours.

Sir John Macdonald a donné, sa-
medî, un dîner de 22 couverts, auquel
étaient invités les canadiens fran-
çais dont les noms suivent: MM.
Débois, de Boucherville, Gignat, La-
rivière, Masson et Riopel.

\$1,000 pour un discours de M.
Mercier

Nous avons déjà parlé, dit le Cour-
rier du Canada, des \$1,000 que le gou-
vernement a payés pour l'impres-
sion d'un discours de M. Mercier, pro-
noncé au Club National de Montréal.
A la page 520 des Procès-Verbaux
de la dernière session, on lit l'im-
pression suivante :

M. Dupuis: Dans la réponse No 185, à
un ordre de la chambre, en date du 3 mars
1890, pour un état détaillé des paiements
faits à M. Mercier, on trouve les sub-
sides de \$1,000 pour un discours de M.
Mercier, prononcé au Club National de
Montréal, le 27 mars 1890, en vertu
de l'ordre de la chambre, en date du 3
mars 1890.

1. Quel est ce discours, quand et où a-t-il
été prononcé ?

2. Quel est le coût total de l'impression
des \$1,000 exemplaires ?

Réponse: par l'honorable M. Mer-
cier:

1. A Montréal, en 1890,
\$2,000.00.

C'est l'admission officielle du fait.
Nous avons dénoncé cet abus à l'o-
pinion publique.

De quel droit un chef de parti qui
prononce, en dehors du parlement,
un discours de parti sans qu'il insinue
des adversaires, ou si il glorifie sa poli-
tique, fait-il imprimer ce discours
sans dépens de la province ?

Nous amis un chambre protestent
contre cette appropriation. A la page
602 des Procès-Verbaux, on lit la
motion suivante :

M. BEAUCHEMIN propose, comme amea-
demont:

Providence", ou disons mieux, l'homme des
dépenses, se trouve la tête enfoncée dans
le sable. Espérons qu'il n'aura rien à nous
rapporter.

De A. L. DesRivieres.
Chicago, 29 avril 1930.

Parlement Fédéral
CHAMBRE DES COMMUNES

L'Orateur prend son siège à trois heu-
res.

Un amendement à une motion que la
Chambre se tienne en session le 1er mai
prochain, a été proposé par le député
de la circonscription de St-Jacques.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

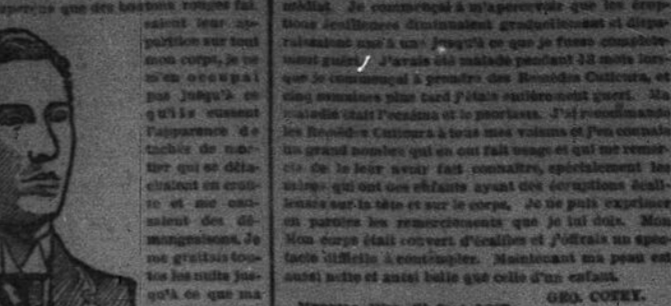
Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

Le député de St-Jacques a proposé
qu'après la session de la Chambre, le
gouvernement se tienne en session le
1er mai prochain, et qu'il soit décidé
si la Chambre se tienne en session le
1er mai prochain.

DEMANDEUR DE LA PEAU
Gueri par le Cuticura

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.



Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

Je suis guéri de toutes les affections de la peau
par le Cuticura.

HENRY BIRKS & CO
BIJOUTIERS
NOUVEAUX CHOIX DE PATIENS DANS TOUTS LES DEPARTMENTS

M. F. JANNARD
1853 - Rue Ste Catherine - 1853

TELEPHONE FEDERAL 1523
GRANDES
REVOLUTIONS DANS LES PRIX

300,000 Pièces de Tapissure
à des prix de 20c. à 40c. par pièce

25,000 Pièces de Tapissure
à des prix de 10c. à 20c. par pièce

JOHN HOULAHAN,
101 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE 1178 - C. CAMPBELL 784

CAMPBELL & CIE
300 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

LE RIALTO
302 RUE CRAIG MONTREAL

F. X. Crevier,
302 RUE CRAIG MONTREAL

ST-LAWRENCE HALL,
112 1/2 Rue St-Jacques, Montréal

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

GEORGES VIOLETTI
Fabricant d'instruments de musique

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un VISTOIR RENOUVEAU ARRANGEMENT

LE BAIN TURC A RE-OUVERT
Après un

